

L'année scolaire se termine et fera bientôt place aux vacances des petits Tressois. A leur retour en classe, ils verront de grands changements !

A l'école élémentaire, les aménagements nécessaires à l'installation de la 12ème classe seront effectués durant l'été. Dès l'automne, l'entrée sera refaite et sécurisée puis, un garage à vélo clos et couvert sera créé.

En face, à l'école maternelle, une 7ème classe sera ouverte. Elle sera temporairement installée dans un bâtiment modulaire confortable et répondant à toutes les normes en vigueur. Parallèlement, le projet de restructuration complète de l'école se poursuit dans le respect des délais du code des marchés publics.

Pour ce projet comme pour tout autre, nous recherchons des financements de partenaires. Ainsi, afin de bénéficier d'une subvention du Conseil départemental, nous avons signé une Convention d'Aménagement d'Ecole et répondu aux demandes de ce financeur en présentant un pré-projet abouti. Nous l'avons co-construit et finalisé avec les différents acteurs de l'école

(équipe enseignante et pédagogique, parents d'élèves, Inspection, Francas...). Nous avons fait le choix de cette pré-étape qui nous a permis d'obtenir une subvention de 186 000 euros. Elle s'ajoute à l'aide de 280 000 euros de l'Etat. Ce sont ainsi 466 000 euros de recettes qui s'ajouteront au budget communal.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté le compte de gestion établi par le comptable public de la commune, représentant de l'Etat. Ce bilan financier reprend toutes les dépenses et les recettes 2018. Il est mis en parallèle avec le compte administratif, réalisé par les services municipaux.

Ce fut l'occasion pour le comptable public de livrer, aux élus et au public présent, son analyse de la situation financière de Tresses :

- La commune dispose d'une excellente capacité d'autofinancement de 290 € par habitant (moyenne en Gironde : 95 €/hab).
- Sa dette bancaire est maîtrisée et s'élève à 730 € par habitant (891 €/hab en Gironde).
- le niveau d'investissement reste soutenu (334 € par habitant contre 327 €/hab en Gironde) en dépit

de la baisse des dotations de l'Etat (- 60 % en 7 ans) et tout en maintenant inchangés depuis 8 ans les taux d'imposition.

Cette année encore, cet agent de la Direction Générale des Finances Publiques a réaffirmé la bonne santé financière de la commune et salué le travail des élus de la majorité et des agents municipaux.

L'été arrive mais tous n'ont pas la chance de partir en vacances.

Tresses n'oublie pas ceux qui restent. N'hésitez pas à fréquenter la médiathèque qui étend ses horaires, et profitez des animations gratuites de Cap 33, des séjours proposés par le Centre de Loisirs ou l'Espace Jeunes ou encore du parc de la Séguinie, lieu de loisirs, de détente, de partages et de rencontres.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous souhaitons d'heureuses vacances.

Les élus de «Tresses Ensemble»
www.tressesensemble.blogspot.fr
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.